

En 2019, le nombre de lits en soins critiques s'établit à 19 600. 28 % d'entre eux se trouvent en réanimation, 30 % en soins intensifs et 42 % en surveillance continue. Entre 2013 et 2019, les capacités en soins critiques ont augmenté de 6,9 %. Si le nombre de lits a légèrement progressé en réanimation (+1,2 %), la hausse des capacités est plus marquée pour la surveillance continue (+8,6 %) et surtout pour les soins intensifs (+10,3 %). La densité de lits en soins critiques en France est de 29,2 lits pour 100 000 habitants, mais varie fortement selon les régions.

En 2019, la France compte 19 600 lits en soins critiques

Au 31 décembre 2019, la France compte un peu plus de 19 600 lits en soins critiques. La prise en charge de ces patients se répartit en trois types d'unités, graduées et coordonnées entre elles au niveau régional. Elles sont définies à partir de la gravité de l'état de santé des patients pris en charge. Ainsi, les lits de réanimation sont destinés aux patients qui présentent (ou sont susceptibles de présenter) plusieurs défaillances viscérales aiguës, engageant directement leur pronostic vital et impliquant le recours à des méthodes de suppléance.

En 2019, ces lits représentent 28 % des capacités en soins critiques, soit 5 400 lits. Les soins intensifs sont destinés à la prise en charge des patients présentant une défaillance d'un seul organe : il existe différents types d'unités, en fonction de l'organe concerné (notamment unité de soins intensifs de cardiologie ou unité neuro-vasculaire). En 2019, les lits de soins intensifs, toutes spécialités confondues, représentent 30 % des capacités en soins critiques, soit presque 6 000 lits. Enfin, la surveillance continue est dédiée à la prise en charge des patients nécessitant une observation clinique et biologique répétée et méthodique. Ces lits représentent 42 % des capacités en soins critiques en 2019, soit 8 200 lits (*tableau 1*).

Les capacités en soins critiques ont progressé entre 2013 et 2019

Le nombre de lits en soins critiques a connu une augmentation de 6,9 % au cours de la période 2013-2019. Elle est davantage marquée pour les soins intensifs (+10,3 %) et la surveillance continue (+8,6 %) que pour la réanimation (+1,2 %). En 2019, l'écart entre les capacités en soins intensifs et en réanimation est de plus de 500 lits, alors que les capacités étaient presque identiques en 2013. L'augmentation annuelle moyenne au cours de la période est ainsi de +0,2 % pour les capacités en réanimation, +1,6 % pour les soins intensifs et +1,4 % pour la surveillance continue. Entre 2018 et 2019, les capacités ont augmenté plus fortement que la tendance moyenne observée ces dernières années pour la réanimation (+0,8 %) et les soins intensifs (+1,9 %). À l'inverse, le nombre de lits de surveillance croît à un rythme plus faible (+1,2 %) que l'augmentation annuelle moyenne entre 2013 et 2019 (*graphique 1*).

Les capacités en réanimation et soins critiques varient selon les régions

En 2019, la densité de lits en réanimation pour la France entière est de 8,1 lits pour 100 000 habitants. Cette densité varie toutefois fortement¹ entre les régions. Ainsi, cinq régions françaises ont une densité de lits plus

1. Le coefficient de variation de la densité de lits en réanimation par région – qui est une mesure de la dispersion rapportant l'écart-type sur la moyenne et qui s'avère d'autant plus élevé que la dispersion est importante – est supérieur à celui de la densité de lits en médecine, chirurgie, obstétrique, et odontologie (MCO) [0,23 contre 0,16].

importante qu'au niveau national : l'Occitanie (8,2), La Réunion (8,7), le Grand-Est (9,1), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,7) et l'Île-de-France (10,0). À l'inverse, cinq régions ont une densité de lits en réanimation inférieure à 7 pour 100 000 habitants : Mayotte (4,5), la Guyane (4,6), la Bretagne (5,1), les Pays de la Loire (5,2) et la Corse (5,3) [carte 1]. Les DROM hors Guyane² ont connu les plus grandes évolutions de leur densité de lits en réanimation entre 2013 et 2019, leur permettant d'atteindre un niveau similaire à celui de la métropole : la densité de lits de réanimation progresse ainsi très fortement en Martinique (+71 %³), à La Réunion (+30 %, malgré une augmentation de la population de 3 %) et

en Guadeloupe (+24 %⁴). À l'inverse, la densité de lits en réanimation pour 100 000 habitants en Guyane a reculé de 20 % entre 2013 et 2019, reflétant la hausse de la population sur cette période (+16 %). La dispersion de la densité de lits en réanimation entre régions est stable entre 2013 et 2019⁵.

La densité de lits en soins critiques pour la France entière est de 29,2 lits pour 100 000 habitants, en 2019. Cette densité est étroitement corrélée à celle des lits en réanimation (coefficient de corrélation de 0,81). Elle varie fortement selon les régions. Pour sept régions, la densité de lits en soins critiques est supérieure au niveau national : le Centre-Val de Loire (30,0),

Tableau 1 Capacités en soins critiques au 31 décembre 2019

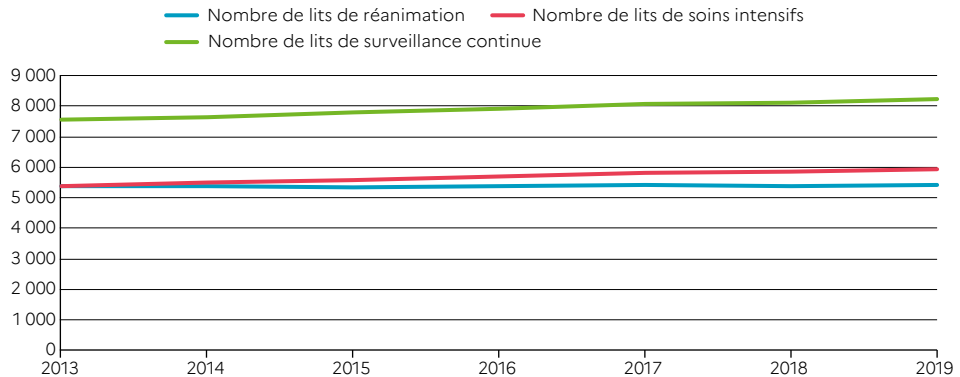
Nombre de lits	Réanimation		Soins intensifs			Surveillance continue	
	Adultes	Enfants	Cardiologie	Neuro-vasculaire	Autres	Adultes	Enfants
	5 080	353	2 763	919	2 272	7 361	856

Note > Ne sont pas comptabilisés les berceaux ou couveuses de soins intensifs, ni ceux de réanimation néonatale destinés aux nouveau-nés.

Champ > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le SSA.

Sources > DREES, SAE 2019, traitements DREES.

Graphique 1 Évolution du nombre de lits en soins critiques au 31 décembre entre 2013 et 2019



Champ > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le SSA.

Sources > DREES, SAE 2013-2019, traitements DREES.

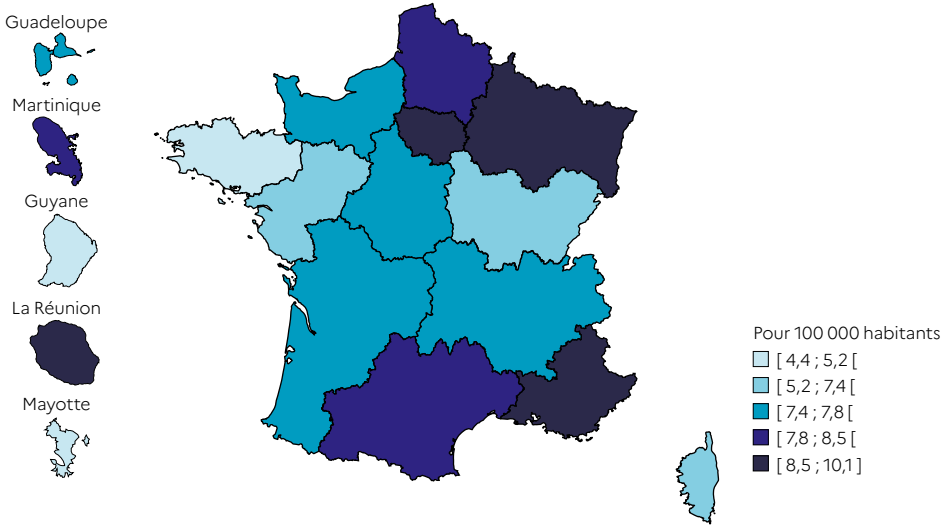
2. L'Insee ne communique pas la population de Mayotte en 2013, sa densité de lits de réanimation et de soins critiques n'est donc pas calculée.

3. La population de Martinique a diminué de 6 % entre 2013 et 2019.

4. La population de Guadeloupe a diminué de 5 % entre 2013 et 2019.

5. Le coefficient de variation de la densité de lits de réanimation est de 0,23 en 2013 comme en 2019.

Carte 1 Densité des capacités en réanimation par région en 2019

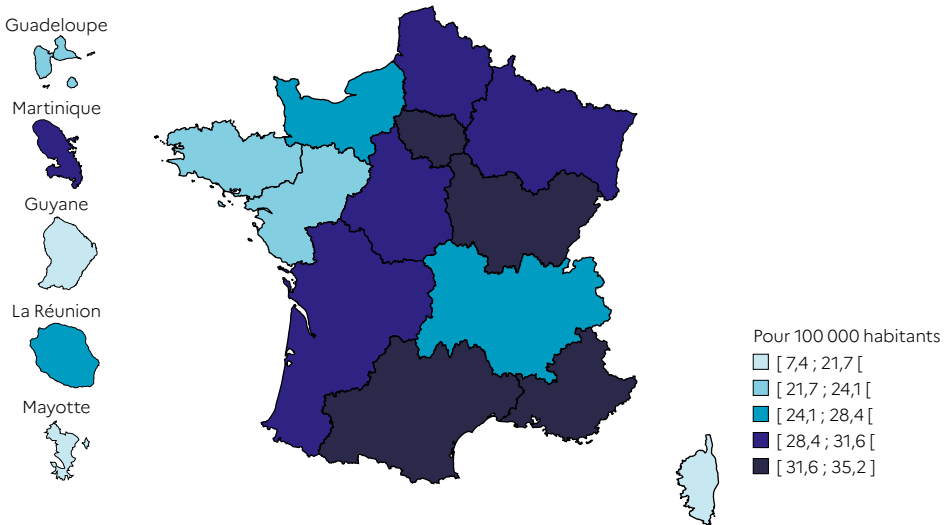


Note > Les bornes correspondent à une répartition en quintiles.

Champ > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le SSA.

Sources > DREES, SAE 2019, traitements DREES ; Insee, estimation de la population au 1^{er} janvier 2019.

Carte 2 Densité des capacités en soins critiques par région en 2019



Note > Les bornes correspondent à une répartition en quintiles. Ne sont pas comptabilisés les berceaux ou couveuses de soins intensifs, ni ceux de réanimation néonatale destinés aux nouveau-nés.

Champ > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le SSA.

Sources > DREES, SAE 2019, traitements DREES ; Insee, estimation de la population au 1^{er} janvier 2019.

les Hauts-de-France (30,9), le Grand-Est (31,0), l'Occitanie (32,1), la Bourgogne-Franche-Comté (32,1), l'Île-de-France (32,8) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (35,2). Pour quatre régions, en revanche, la densité de lits en soins critiques est inférieure à 22 lits pour 100 000 habitants. Il s'agit de Mayotte (7,4), la Guyane (11,3), la Corse (18,2) et la Guadeloupe (21,3) [carte 2]. Seules deux régions connaissent une diminution de leur densité de lits en soins critiques entre

2013 et 2019 : la Corse (-13 %, reflétant en grande partie l'évolution de +8 % de la population au cours de la période) et le Grand-Est (-2 %⁶). La densité de soins critiques progresse le plus fortement dans les DROM⁷ entre 2013 et 2019 : Martinique (+58 %), Guadeloupe (+32 %), La Réunion (+30 %) et Guyane (+15 %). La dispersion de la densité de lits de soins critiques entre régions augmente légèrement entre 2013 et 2019⁸. ■

Encadré Sources et méthodes

Champ

France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le service de santé des armées (SSA). Établissements d'hospitalisation disposant au moins d'un lit en hospitalisation complète ou d'une place en hospitalisation partielle.

Sources

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) de la DREES décrit les capacités en lits d'hospitalisation complète et places d'hospitalisation partielle. Les chiffres de cette fiche ont été revus par rapport à la publication de l'*Études et Résultats*, 1164, sur la SAE 2020 (Boisguérin, et al., 2020).

Définitions

> **Capacités d'accueil des établissements de santé** : elles sont connues *via* la SAE et réparties en fonction des caractéristiques de l'unité d'hospitalisation à laquelle elles appartiennent (voir fiche 2, « Les capacités d'accueil à l'hôpital »).

> **Capacités en soins critiques** : elles incluent les lits de réanimation (hors réanimation néonatale), de soins intensifs (hors soins intensifs néonataux) et de surveillance continue, hors traitement des grands brûlés. Ces unités sont définies aux articles R.6123-33 à 38 et D.6124-104 à 116 du Code de la santé publique.

Pour en savoir plus

> Boisguérin, B., Delaporte, A., Gateaud, G., et al. (2020, septembre). En 2019, le nombre de places en hospitalisation partielle poursuit sa progression. DREES, *Études et Résultats*, 1164.

6. La population de la région Grand-Est diminue de 1 % entre 2013 et 2019.

7. L'Insee ne communique pas la population de Mayotte en 2013, sa densité de lits de réanimation et de soins critiques n'est donc pas calculée.

8. Le coefficient de variation de la densité de lits de soins critiques passe de 0,28 en 2013 à 0,30 en 2019.